

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Centre

Lundi 29 juin 2026, Athénée Municipal



Etaient présents :

- Thomas Cazenave, Maire de Bordeaux
- Anne Fahmy, Maire adjointe du quartier Bordeaux Centre, Éluée de proximité pour Pey-Berland/Saint-Pierre/Saint-Paul
- Johnny Lebeaupin, Élu de proximité Saint-Seurin
- Éric Ozoux, Élu de proximité Mériadeck/Saint-Bruno
- Georges Simon, Élu de proximité Tourny/Quinconces
- Géraldine Amouroux, Adjointe au maire chargée de la sécurité, de la prévention de la délinquance, de la médiation, de la vie nocturne et de la propreté
- Mayeul L'Huillier, Adjoint au maire chargé des espaces publics, des mobilités, du stationnement et de la végétalisation
- 150 habitants du quartier

INTERVENTION INTRODUCTIVE

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave ouvre ce premier conseil de quartier de Bordeaux Centre, organisé moins de trois mois après le début de la mandature. Il explique avoir souhaité réunir rapidement les habitants afin de présenter la nouvelle équipe municipale, partager les premières décisions prises depuis l'élection et instaurer un dialogue direct avec les habitants.

Il souligne que ces conseils de quartier doivent être avant tout des temps d'échanges sans intermédiaire entre les élus, les habitants et les services municipaux. À ses côtés, sont présents Anne Fahmy, maire adjointe du quartier Bordeaux Centre, les élus de proximité, Johnny Lebeauvin, Éric Ozoux et Georges Simon, ainsi que plusieurs adjoints thématiques et les représentants de la police municipale et nationale afin de répondre directement aux questions des habitants.

Le maire présente ensuite la nouvelle politique de proximité mise en place depuis quelques semaines. Afin de mieux répondre aux réalités de terrain, la Ville est désormais organisée en 30 secteurs de proximité, en complément des 8 quartiers administratifs. Chaque secteur dispose d'un élu référent chargé d'assurer un suivi plus direct des problématiques locales, qu'il s'agisse d'aménagement, de propreté, de sécurité, d'éclairage, de voirie ou de gestion des déchets.

Il précise que cette organisation vise à construire une ville plus proche des habitants, à l'échelle de chaque secteur de vie, avec des interlocuteurs clairement identifiés et facilement accessibles.

Anne Fahmy

Maire-adjointe du quartier Bordeaux Centre, élue de proximité Pey-Berland/Saint-Pierre/Saint-Paul

Anne Fahmy se présente brièvement. Âgée de 53 ans, elle habite le quartier Bordeaux Centre depuis 17 ans. Engagée aux côtés de Thomas Cazenave depuis 2020, elle rappelle avoir auparavant participé activement à la vie locale, notamment au sein d'associations de parents d'élèves, d'associations de quartier et comme conseillère de quartier.

Juriste de formation, elle explique avoir ensuite choisi une reconversion professionnelle dans les métiers de la cuisine et de la pâtisserie, une expérience qui lui a permis de développer des qualités d'écoute, de rigueur, d'humilité et de partage qu'elle souhaite aujourd'hui mettre au service de son engagement public.

Elle souligne la diversité du quartier Bordeaux Centre, qui compte plus de 45 000 habitants et rassemble des secteurs aux réalités très différentes. Elle insiste également sur la richesse de ses acteurs culturels, de ses commerçants et de son tissu associatif, tout en rappelant les enjeux de cohabitation entre habitants, activités économiques et personnes vulnérables.

Elle affirme vouloir être une élue de proximité pleinement disponible pour accompagner les habitants, répondre à leurs interrogations et assurer un suivi attentif de leurs demandes. Elle remercie enfin l'ensemble des équipes de la mairie de quartier, dont elle salue l'engagement quotidien.

PRESENTATION DES ELUS DE PROXIMITE

Johnny Lebeaupin

Saint Seurin

Johnny Lebeaupin indique habiter le quartier Saint-Seurin depuis 2014. Déjà engagé comme conseiller de quartier lors de la mandature d'Alain Juppé, il rappelle avoir créé l'association Faubourg Saint-Seurin afin de renforcer le dialogue avec les habitants et d'animer la vie du quartier.

Il affirme poursuivre aujourd'hui cet engagement comme élu de proximité et invite les habitants à le solliciter directement pour toute question ou difficulté.

Eric Ozoux

Mériadeck/Saint-Bruno

Éric Ozoux explique vivre à Saint-Bruno depuis une dizaine d'années après avoir résidé dans le quartier Saint-Genès. Fondateur de l'association La Voix de Bonnac, réunissant habitants et commerçants, il indique que cet engagement local est à l'origine de sa rencontre avec Thomas Cazenave.

Il précise avoir déjà engagé de nombreux échanges avec les habitants, les commerçants et les représentants des résidences du secteur. Son objectif est de rester à leur écoute et de mobiliser les services de la Ville afin d'apporter des réponses concrètes aux problématiques du quotidien.

Georges Simon

Tourny/Quinconces

Commerçant installé depuis de nombreuses années sur les allées de Tourny, Georges Simon explique que son activité lui a permis de mesurer quotidiennement les attentes et les difficultés rencontrées par les habitants et les commerçants.

Il indique avoir rejoint l'équipe municipale avec la volonté d'être utile et d'apporter des réponses concrètes aux habitants. Connaissant parfaitement son secteur, il souhaite privilégier la proximité, la réactivité et un traitement rapide des demandes qui lui seront adressées.

LES PREMIERES ORIENTATIONS DE LA MANDATURE

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Anne Fahmy

Maire-adjointe du quartier Bordeaux Centre, élue de proximité Pey-Berland/Saint-Pierre/Saint-Paul

Thomas Cazenave présente ensuite les grandes orientations engagées au cours des premiers mois du mandat. Il rappelle que l'action municipale repose sur deux priorités : améliorer concrètement la qualité de vie quotidienne et redonner à Bordeaux un véritable rayonnement.

Parmi les premières mesures mises en œuvre, il cite notamment le rétablissement de l'éclairage nocturne ainsi que la remise en lumière du patrimoine bordelais, afin de renforcer à la fois la sécurité, l'attractivité et la valorisation des monuments.

Il évoque également les premières actions engagées en matière de propreté, de sécurité et de tranquillité publique, répondant ainsi aux préoccupations exprimées par les habitants pendant la campagne municipale.

À plus long terme, il annonce la présentation prochaine du projet de mandature, qui portera notamment sur la transition énergétique, la politique culturelle, le développement économique, l'attractivité de la métropole et les grandes orientations du projet urbain.

Il souligne enfin que ces premiers mois ont permis d'engager des mesures concrètes tout en préparant une vision de long terme pour l'évolution de Bordeaux.

Les conseils de quartier et de proximité

« Des événements d'information et d'échanges entre habitants, élus et services »

Thomas Cazenave présente la nouvelle organisation de la démocratie de proximité. Chaque quartier continuera d'accueillir un conseil de quartier annuel destiné à présenter le bilan des actions menées et les projets à venir.

En complément, des conseils de proximité seront organisés dans chacun des 30 secteurs de la ville afin de traiter plus directement les problématiques locales.

Les commissions citoyennes

« Des habitants et des acteurs locaux actifs tout au long des projets dans les quartiers »

Thomas Cazenave présente également les commissions citoyennes, composées de 20 habitants et 10 acteurs locaux, qui participeront pendant 2 ans à la vie du quartier. Ces commissions auront notamment pour mission de proposer des projets, d'accompagner les concertations organisées sur les grands projets municipaux et de contribuer à l'attribution du budget participatif de proximité.

Les candidatures restent ouvertes jusqu'au 2 juillet. Les membres seront désignés par tirage au sort afin d'assurer une représentation la plus diversifiée possible des habitants.

Le maire précise que les commissions citoyennes seront installées à partir du mois de septembre dans l'ensemble des quartiers de Bordeaux.

Anne Fahmy indique qu'une centaine de candidatures a déjà été déposée pour Bordeaux Centre, témoignant de l'intérêt des habitants pour cette nouvelle démarche participative.

Elle rappelle que les commissions auront notamment pour rôle de donner leur avis sur les projets du quartier, de participer à la vie locale et de prendre part à l'attribution des subventions destinées aux initiatives locales.

Le budget participatif de proximité

« Un dispositif simple, ouvert à tous, pour agir concrètement pour son quartier »

Anne Fahmy présente la réforme du budget participatif de proximité. Les différents dispositifs existants (fonds d'aide aux quartiers, ateliers des initiatives citoyennes et budget participatif) seront fusionnés afin de constituer une enveloppe unique par quartier.

Les commissions citoyennes participeront à l'examen des projets et à l'attribution des subventions. Durant cette période de transition, les associations peuvent continuer à déposer leurs demandes selon les modalités actuelles, dans l'attente de la mise en place complète du nouveau dispositif.

Les événements du quartier à venir

Anne Fahmy présente les principaux rendez-vous qui rythmeront les prochains mois à Bordeaux Centre. Parmi eux figurent notamment :

- La braderie d'été.
- L'étape bordelaise du Tour de France le 10 juillet (Quinconces).
- Les Samedis de Saint-Christoly jusqu'en septembre (2e samedi du mois).

- Les Vendredis des Bahutiers.
- Le Forum des associations organisé le 5 septembre.
- Le pique-nique des quartiers le 11 septembre.
- La guinguette solidaire de Mériadeck (en septembre).
- Le Bric Broc du 4 octobre.
- La Fête des Vendanges à Saint-Seurin le 10 octobre.
- Le World Clean Up Day (organisé notamment par l'association du Faubourg Saint-Seurin).
- La retransmission de l'Opéra dans la ville sur plusieurs places du centre de Bordeaux (dispositif amené à être étendu sur des écrans dans des bibliothèques, centres de détention, etc.)
- ...

Point travaux du quartier

Anne Fahmy présente les principaux chantiers en cours ou à venir dans le quartier. Elle rappelle la volonté de la municipalité d'informer le plus en amont possible les riverains et les commerçants grâce à un dispositif de médiation et de communication dédié.

Elle évoque les travaux de réfection du cours Georges-Clémenceau, rendus nécessaires par l'affaissement de la chaussée, ainsi que les importants travaux menés par RTE pour le renouvellement de la ligne à haute tension reliant les quais à la place Saint-Christoly. Elle précise que ces opérations, prévues jusqu'en 2028, expliquent notamment les récentes coupures d'électricité constatées à Mériadeck.

Elle annonce également la prochaine livraison de la place Lucien-Victor-Meunier, l'achèvement de la première phase d'aménagement de l'esplanade de Mériadeck, ainsi que plusieurs opérations privées structurantes, notamment les travaux de l'ancien Virgin Mégastore (place Gambetta), actuellement suspendus pour des raisons techniques, et la rénovation des Galeries Lafayette.

Enfin, Anne Fahmy revient également sur l'achèvement d'une première phase des travaux de l'îlot Castéja. Consciente des difficultés rencontrées par les riverains en matière de circulation, d'état des trottoirs et de collecte des déchets, elle explique que la Ville est intervenue auprès de l'aménageur afin que les réfections ne se limitent pas au trottoir et à la moitié de la chaussée relevant de son périmètre. Des travaux complémentaires ont ainsi été demandés sur le trottoir opposé et la voirie afin d'améliorer les conditions de circulation, dans l'attente d'une réfection complète de l'espace public.

Elle évoque la réouverture d'une première partie du Musée des Arts décoratifs et du Design (MADD). Elle rend hommage aux commerçants de la rue Bouffard, qui ont traversé plusieurs années de travaux tout en maintenant le dynamisme de la rue, et invite les habitants à découvrir les nouveaux espaces du musée dans l'attente de sa réouverture complète.

Elle conclut en indiquant que l'équipe municipale souhaite désormais consacrer l'essentiel de la soirée aux échanges avec les habitants et répondre à l'ensemble de leurs questions.

TEMPS D'ECHANGES

Thomas Cazenave ouvre la séquence de questions-réponses. Il invite les habitants à intervenir à l'aide des micros mis à leur disposition et précise que les prises de parole seront réparties entre les différents secteurs du quartier afin de permettre à chacun de s'exprimer.

Question d'un habitant : « J'habite rue Saint-Siméon. Vous avez évoqué la sérénité, la sécurité et le retour de l'éclairage public. Pourtant, dans mon secteur, une partie de l'éclairage n'a toujours pas été rétablie, notamment à l'angle de la rue Saint-Siméon. Par ailleurs, la situation se dégrade fortement autour de Saint-Paul, de la place Saint-Projet, de la place Camille-Jullian et du parking

Camille-Jullian. Malgré le travail remarquable de la police municipale, dont je tiens à saluer l'engagement, les violences se multiplient : agressions, attaques au couteau, chiens utilisés pour intimider ou attaquer les passants... Il devient difficile de circuler, aussi bien pour les habitants que pour les touristes. Depuis deux mois, j'ai le sentiment que l'insécurité s'aggrave et j'ai du mal à croire que la situation s'améliore. Enfin, j'ai sollicité à plusieurs reprises un rendez-vous avec Madame Fahmy à la mairie de quartier, sans pouvoir la rencontrer. »

Question d'une habitante : « Je possède un garage dans le secteur Camille-Jullian, à l'angle des rues Courcelles et des Trois Chandeliers. Nous demandons depuis plusieurs années l'installation de toilettes publiques dans ce quartier, particulièrement lors des grands événements comme la Fête de la musique, compte tenu du nombre important de bars et des nuisances que cela entraîne. Par ailleurs, j'habite à proximité du Musée des Arts décoratifs et du Design (MADD). Après avoir subi 3 années de travaux particulièrement difficiles, nous faisons désormais face à des DJ sets et à des concerts dont le niveau sonore est très élevé. Je comprends la volonté d'animer le musée, mais est-ce vraiment le lieu adapté pour ce type d'événements ? Malgré plusieurs démarches auprès du MADD et de la mairie de quartier, je n'ai pas obtenu de réponse. »

Anne Fahmy indique tout d'abord que la situation autour de la place Camille-Jullian est parfaitement identifiée. Elle rappelle s'être rendue à plusieurs reprises sur le terrain, aux côtés de l'adjointe chargée de la sécurité et de la police municipale. Elle confirme que les difficultés décrites sont bien réelles et souligne le travail quotidien des chargés de proximité, des médiateurs et des policiers municipaux sur ce secteur.

Elle répond ensuite à l'habitant qui souhaitait la rencontrer. Elle reconnaît que son agenda est particulièrement chargé depuis le début de la mandature, mais assure que chaque sollicitation est bien prise en compte. Elle précise lire l'ensemble des courriers et des courriels qui lui sont adressés et traiter chaque situation, même si elle ne peut pas recevoir individuellement les 45 000 habitants du quartier dans les premiers mois de son mandat. Elle s'engage néanmoins à rencontrer progressivement les riverains qui le souhaitent et insiste sur le fait que l'absence de rendez-vous immédiat ne signifie pas que les problèmes ne sont pas suivis.

Concernant les toilettes publiques, elle confirme la volonté de la municipalité d'en installer davantage dans Bordeaux, notamment dans les secteurs les plus fréquentés où se concentrent les établissements de restauration et les débits de boissons. Elle reconnaît les nuisances constatées dans certaines rues et impasses et rappelle que les services de propreté ont été renforcés. Elle annonce également l'entrée en fonction, dès cette semaine, de la brigade de nuit de la police municipale.

À propos du MADD, Anne Fahmy explique que les premières animations organisées après la réouverture du musée avaient pour objectif d'accompagner son retour auprès du public. Elle reconnaît toutefois que certains événements musicaux ont généré d'importantes nuisances pour les riverains.

Elle précise que, même si l'habitante n'a pas obtenu de réponse directe du musée, la direction du MADD a elle-même pris contact avec la mairie de quartier afin de rechercher une solution. Une médiation est engagée et un sonomètre a été installé afin d'évaluer précisément les niveaux sonores. Le musée se montre disposé à réduire le nombre d'événements et à diminuer leur volume sonore. Anne Fahmy indique être confiante dans la recherche d'un équilibre entre l'animation culturelle du musée et la tranquillité des riverains, particulièrement éprouvés par plusieurs années de travaux.

Question d'une habitante : « Concernant la place Lucien-Victor-Meunier, vous avez indiqué que les travaux étaient terminés. Pourtant, une deuxième phase d'aménagement avait été annoncée, notamment du côté de la rue de la Concorde. À ma connaissance, cette partie du projet n'est toujours pas achevée. Pouvez-vous nous préciser où en est réellement ce chantier ? »

Anne Fahmy indique que les principaux travaux sont achevés, mais que leur réception n'a pas encore pu être prononcée en raison de problèmes de jointoiement des pavés. Elle précise que, selon les informations dont elle dispose, les aménagements prévus ont été réalisés et laisse Johnny Lebeaupin apporter des précisions sur l'avancement du chantier.

Johnny Lebeaupin confirme qu'une seconde phase de travaux est bien en cours, conformément aux informations communiquées aux habitants. Après la réfection des pavés, les dernières interventions sur la voirie sont en voie d'achèvement. Il indique que le chantier devrait s'achever prochainement afin de permettre l'inauguration de la place dans les meilleurs délais. Concernant les travaux à mener sur la rue de la Concorde, une analyse est en cours pour définir la meilleure solution à retenir notamment suite à des remarques reçues des habitants sur la place PMR. Leur planification n'est donc pas encore établie.

Question d'une habitante : « Après avoir vécu 20 ans, place du Parlement, je viens de m'installer à Castéja. J'ai vu, au fil des années, le centre-ville se transformer au point de devenir de plus en plus difficile à vivre pour les familles et les personnes âgées. Les bars et les terrasses occupent désormais une place prépondérante, les happy hours se multiplient, les nuisances sonores se prolongent tard dans la nuit et les habitants finissent par quitter le quartier. À cela s'ajoutent les problèmes d'alcoolisation, de toxicomanie et les incivilités qui dégradent l'image du centre historique. Comment comptez-vous retrouver un meilleur équilibre entre l'animation du centre-ville, le respect des riverains et la qualité de vie des familles ? »

Anne Fahmy estime indispensable de préserver un équilibre entre la vie festive du centre-ville et la tranquillité des habitants. Sans remettre en cause des événements comme la Fête de la musique, elle considère nécessaire d'encadrer davantage les nuisances sonores et de poursuivre les travaux engagés autour de la charte de la vie nocturne.

Elle rappelle que la municipalité a gelé les nouvelles autorisations de bars et de débits de boissons dans l'hypercentre afin de limiter leur concentration. Elle souligne également que des contrôles réguliers sont menés et que des fermetures administratives sont prononcées lorsque les établissements ne respectent pas leurs obligations.

Thomas Cazenave rappelle que la sécurité constitue l'une des priorités de la mandature. Il affirme avoir pris ce sujet « très au sérieux » dès son élection et fixe comme objectif que cette question ne soit plus, à terme, l'une des principales préoccupations des Bordelais. Pour y parvenir, il rappelle les engagements pris pendant la campagne : le doublement progressif des effectifs de la police municipale, le rétablissement de l'éclairage public dans toute la ville – avec un programme de modernisation en LED –, ainsi que le renforcement des contrôles sur le terrain. Il invite d'ailleurs l'habitant à lui communiquer précisément le secteur concerné afin de vérifier pourquoi l'éclairage n'y a pas encore été rétabli.

Il souligne également le renforcement des contrôles des débits de boissons, bars, restaurants et établissements de nuit. À la suite du drame de Crans-Montana, une politique de contrôle plus stricte a été mise en place, conduisant, lorsque les conditions de sécurité ne sont pas respectées, à des fermetures administratives.

Le maire insiste toutefois sur la nécessité de préserver l'identité d'une ville vivante et attractive. Selon lui, Bordeaux doit continuer à accueillir des événements culturels et festifs, comme la Fête de la musique, tout en veillant à leur bon encadrement. Il estime que l'enjeu n'est pas de supprimer ces manifestations, mais de faire respecter les règles et de sanctionner les débordements lorsqu'ils surviennent.

Plus largement, il défend sa vision d'une ville capable d'accueillir chacun à toutes les étapes de la vie : une ville où les familles, les étudiants, les actifs et les seniors trouvent leur place. Il rappelle à ce titre son attachement au développement économique, qu'il considère comme un levier indispensable pour créer des emplois, offrir des perspectives aux jeunes et permettre aux Bordelais de vivre, travailler et vieillir dans leur ville. Il souligne que cette ambition va de pair avec des

investissements dans la qualité de l'espace public, l'entretien des trottoirs, la sécurité et l'accessibilité.

Enfin, il affirme que la cohabitation entre tous les usages repose sur le respect de règles communes. À ce titre, il cite les contrôles récemment engagés contre les fat bikes circulant à des vitesses excessives sur les pistes cyclables comme un exemple de la fermeté que la municipalité entend appliquer pour garantir la sécurité de tous.

Géraldine Amouroux rappelle que la politique municipale repose à la fois sur la sécurité, la médiation et la prévention de la délinquance. Concernant le secteur Camille-Jullian, elle annonce que le parking changera d'exploitant en septembre au profit de Metpark, avec des travaux de sécurisation destinés à améliorer la tranquillité des lieux.

Elle souligne le renforcement de la coopération entre la police municipale et la police nationale, avec des patrouilles conjointes désormais déployées dans le centre-ville. Les effectifs de police municipale doivent doubler grâce au recrutement de 25 agents supplémentaires, tandis que la brigade de nuit entre en service dès le 2 juillet. Ce dispositif est complété par des patrouilles équestres, pédestres et à VTT.

Elle met également en avant le rôle quotidien des médiateurs auprès des commerçants et des personnes en situation d'errance. Enfin, elle invite les habitants à contacter directement la police municipale grâce au standard accessible 24 heures sur 24, afin de permettre une intervention rapide. Elle rappelle enfin que l'ensemble des policiers municipaux sera progressivement armé, conformément aux engagements pris par la municipalité.

Question d'une habitante : « Je souhaiterais compléter les échanges sur le logement en évoquant la multiplication des locations Airbnb dans le centre-ville. Elles deviennent très nombreuses, compliquent l'accès au logement pour les habitants comme pour les étudiants et contribuent à la tension du marché immobilier. Quelles mesures comptez-vous prendre sur ce sujet ? »

Anne Fahmy estime nécessaire de trouver un équilibre entre l'accueil des touristes et les besoins en logement des habitants. Elle rappelle que la réglementation a récemment évolué, avec un abaissement de 120 à 90 jours de la durée maximale autorisée pour les locations de courte durée, afin d'encadrer davantage le développement des meublés touristiques.

Elle considère toutefois que la réponse passe avant tout par une augmentation de l'offre de logements. Elle rappelle que le centre de Bordeaux perd des habitants, comme en témoigne la baisse des effectifs scolaires, et indique que la municipalité souhaite favoriser la transformation de bureaux en logements ainsi que la création de logements adaptés aux familles comme aux seniors.

Elle souligne enfin que la Ville veillera au respect de la réglementation applicable aux locations Airbnb, tant sur les durées de location que sur les conditions d'accueil, de sécurité et de tranquillité du voisinage.

Question d'un habitant : « Je représente les commerçants des rues Judaïque et Bonnac. Pendant la campagne, vous aviez annoncé une évolution de la politique de stationnement afin de soutenir l'activité commerciale. Aujourd'hui, les commerçants souffrent d'une baisse de fréquentation et les épisodes de forte chaleur renforcent encore cette situation. Où en est votre projet, notamment concernant la gratuité de la première ou des 2 premières heures de stationnement dans les parkings ? »

Thomas Cazenave annonce que la nouvelle politique de stationnement sera présentée à la mi-juillet. Il indique qu'elle s'inscrira dans les engagements pris pendant la campagne afin de faciliter le quotidien des habitants tout en soutenant le commerce de proximité.

L'objectif est notamment de permettre des arrêts de courte durée pour effectuer rapidement des achats, tout en incitant les visiteurs venant de l'extérieur de Bordeaux à revenir consommer dans les commerces du centre-ville, notamment le week-end.

Il souligne toutefois que l'attractivité commerciale ne repose pas uniquement sur le stationnement. Selon lui, elle passe également par une ville propre, bien éclairée, mettant en valeur son patrimoine. Il cite notamment les projets de remise en lumière de la place de la Bourse ainsi que le retour des illuminations de Noël, qui participent à renforcer l'attractivité du centre-ville.

Question d'une habitante : « Je représente une association de protection du patrimoine. Je tiens d'abord à saluer la proximité des élus, même si j'ai rencontré des difficultés pour obtenir des réponses sur plusieurs dossiers. Je souhaite vous interroger sur le projet de l'îlot Castéja. Lors de la vente du site, plusieurs engagements avaient été pris concernant la réalisation de logements, d'une école, de jardins et d'équipements associatifs. Une partie de ces engagements ne semble pas avoir été respectée, tandis qu'un permis modificatif a profondément fait évoluer le projet. Pourquoi les obligations initiales n'ont-elles pas été appliquées ? Des sanctions étaient-elles prévues ? Comment ce permis modificatif a-t-il pu être autorisé ? Enfin, quel avenir est envisagé pour le bâtiment situé 13 rue Thiac, aujourd'hui inoccupé ? »

Anne Fahmy indique avoir pris connaissance des trois courriels adressés par l'association dans l'après-midi précédant le conseil de quartier et précise avoir immédiatement engagé des recherches afin de pouvoir répondre aux différentes interrogations.

Concernant le bâtiment situé 13 rue Thiac, elle rappelle qu'il appartient à Bordeaux Métropole. Elle explique qu'une délibération de la précédente mandature prévoyait sa cession à Aquitanis, mais que ce projet n'a finalement pas abouti. Elle indique avoir demandé des informations complémentaires afin de connaître les suites envisagées pour ce bâtiment. S'agissant de sa mise à disposition éventuelle, elle précise que cette décision relève de Bordeaux Métropole et des services chargés de la vie associative, vers lesquels elle a orienté l'association.

À propos de Castéja, Anne Fahmy indique avoir demandé aux services de vérifier les modifications apportées au permis de construire ainsi que la réalisation des équipements initialement annoncés. Elle refuse de se contenter d'expliquer que le permis modificatif a été délivré sous la précédente mandature, estimant qu'il ne serait pas satisfaisant de renvoyer la responsabilité à l'équipe précédente. Elle précise toutefois que la seule information dont elle dispose à ce stade concerne l'abandon du projet d'école par la précédente municipalité, décision qui a probablement conduit à la modification du permis de construire. Elle s'engage à apporter des réponses plus précises une fois les vérifications achevées.

Question d'une habitante : « J'habite près du marché de Lorme, un quartier auquel je suis très attachée. Pourtant, une situation de conflit oppose aujourd'hui une partie des riverains au Café de Lorme. Je ne souhaite pas prendre parti : il est important de préserver à la fois la tranquillité des habitants et la présence d'un lieu de vie qui anime cette place. Malgré plusieurs tentatives de médiation, les positions restent totalement bloquées. Que comptez-vous faire pour sortir de cette situation et retrouver un climat apaisé dans ce quartier ? »

Johnny Lebeaupin reconnaît que la situation autour du marché de Lorme est aujourd'hui très conflictuelle. Il rappelle qu'une médiation a été engagée, sans succès, et qu'un contentieux oppose désormais certains riverains au Café de Lorme, tandis que d'autres habitants soutiennent son implantation.

Il indique travailler sur ce dossier avec Georges Simon afin de recréer les conditions d'un dialogue entre les différentes parties. Il rappelle que l'ouverture du café répondait à une volonté d'animer cette place, tout en reconnaissant que les nuisances sonores constituent une préoccupation légitime.

Des mesures acoustiques seront réalisées à l'aide d'un sonomètre afin d'objectiver les niveaux de bruit sur cette place très minérale, où les réverbérations sont importantes. L'objectif est de parvenir à une solution équilibrée permettant à la fois de préserver l'animation du quartier et la tranquillité des riverains.

Question d'un habitant : « Rue Marionnaud, dans le secteur Saint-Bruno, nous avons subi de longs travaux de voirie. Ce qui est difficile à comprendre, c'est que quelques semaines après leur achèvement, d'autres intervenants, EDF, Gaz de Bordeaux ou d'autres concessionnaires, rouvrent la chaussée ou les trottoirs. Ne serait-il pas possible de mieux coordonner ces interventions afin d'éviter ces travaux successifs, coûteux et pénalisants pour les riverains ? Et j'en profite pour vous poser une autre question : le grand sapin de Noël reviendra-t-il place Pey-Berland cette année ? »

Mayeul L'Huillier partage le constat de l'habitant et reconnaît que la succession de chantiers constitue une source d'incompréhension pour les riverains. Il explique avoir déjà demandé aux services de renforcer la coordination entre les travaux conduits par la Ville, Bordeaux Métropole et les différents concessionnaires, notamment lorsque les interventions sur les réseaux sont programmées plusieurs années à l'avance.

Il précise toutefois que certaines interventions demeurent imprévisibles, notamment lorsqu'elles répondent à des situations d'urgence. Il annonce également une vigilance accrue sur l'organisation des chantiers afin de limiter leur emprise sur l'espace public et de réduire les nuisances pour les habitants.

Éric Ozoux souligne l'importance du contrôle des travaux réalisés. Il indique s'être engagé à participer systématiquement aux opérations de réception afin de vérifier la conformité des ouvrages avec les marchés publics. Lorsque des malfaçons ou des non-conformités sont constatés, les entreprises sont tenues de reprendre les travaux. Il rappelle que cette exigence est indispensable pour garantir la bonne utilisation des deniers publics.

Thomas Cazenave estime que la succession d'ouvertures et de réfections de voirie constitue à la fois une gêne pour les habitants et un important gaspillage d'argent public. Dans un contexte financier particulièrement contraint pour Bordeaux Métropole, il affirme que cette façon de procéder n'est plus acceptable. Il assure que la coordination des travaux devient désormais une exigence forte de la collectivité afin d'éviter la répétition de chantiers sur les mêmes secteurs.

Concernant le sapin de Noël, Thomas Cazenave confirme le retour d'un grand sapin place Pey-Berland. Il précise que celui-ci sera offert par des sylviculteurs, ce qui n'engendrera aucun coût pour la collectivité. Il considère que ce retour participe à la reconquête de l'attractivité de Bordeaux et s'inscrit dans une politique plus globale de valorisation du patrimoine, des animations et du centre-ville afin de redonner envie aux Bordelais comme aux visiteurs de fréquenter la ville.

Question d'une habitante : « Je souhaiterais savoir s'il serait possible de créer une place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap, rue Albert-Barraud. Il en existait une auparavant sur la place qui a été récemment réaménagée, mais elle a disparu. Il y a aujourd'hui un emplacement réservé aux livraisons qui est très peu utilisé pour cet usage et souvent occupé par des riverains. Ne pourrait-il pas être transformé en place de stationnement PMR ? »

Anne Fahmy confirme que cette demande sera prise en compte. Elle indique que la mairie de quartier sollicitera la création d'une place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap à proximité du Club Senior Albert-Barraud. Elle invite également les habitants à transmettre leurs besoins par courriel à la mairie de quartier, tout en précisant que cette demande sera directement instruite.

Complément de l'habitante : « J'en profite pour vous poser une autre question : pourquoi le drapeau français n'est-il plus installé à cet endroit ? »

Anne Fahmy indique ne pas connaître la raison de cette absence. Elle s'engage à se renseigner auprès des services compétents et à apporter une réponse à cette interrogation.

Question d'un habitant : « Je souhaite d'abord vous remercier pour le retour de l'éclairage public et les efforts engagés en matière de propreté ; les premiers résultats sont déjà visibles. Ma question concerne le CAARUD de la rue Saint-James. Nous habitons à proximité et constatons chaque jour les difficultés que génère cet équipement : regroupements de personnes en grande précarité, consommation de stupéfiants, sentiment d'insécurité... Durant la campagne, vous vous étiez engagé à déplacer ce centre et vous aviez obtenu le soutien de la ministre pour engager une concertation. Où en est aujourd'hui ce dossier ? Quel calendrier envisagez-vous et quelles solutions sont à l'étude ? »

Thomas Cazenave réaffirme sa position sur le CAARUD. Il rappelle que les personnes accueillies au sein de cette structure doivent continuer à bénéficier d'un accompagnement, qu'il considère comme un véritable enjeu de santé publique face aux problématiques d'addiction.

En revanche, il estime que l'implantation actuelle du CAARUD, rue Saint-James, n'est plus compatible avec la qualité de vie du quartier. Selon lui, ce secteur cumule déjà de nombreuses difficultés, entre le bas du cours Victor-Hugo, le quartier Saint-Paul et le parking Camille-Jullian, au point que certains habitants choisissent désormais de quitter le quartier.

Il indique poursuivre activement les discussions avec le CHU et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Une nouvelle proposition de relocalisation a d'ailleurs été présentée le jour même lors d'une réunion avec le directeur général du CHU. Sans en dévoiler le contenu tant que les échanges sont en cours, il précise que cette solution permettrait de maintenir l'accompagnement des publics concernés tout en offrant un cadre plus compatible avec la tranquillité des riverains et des commerçants.

Il assure enfin continuer à porter personnellement ce dossier afin d'aboutir à une solution équilibrée conciliant les impératifs de santé publique et le droit des habitants à un cadre de vie apaisé.

Question d'une habitante : « Je suis représentante des parents d'élèves de l'école maternelle de la Paix, à Saint-Seurin. Avec les épisodes de canicule de plus en plus fréquents, quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour protéger les enfants et les équipes éducatives, tout en garantissant la continuité de l'enseignement dans les écoles ? »

Thomas Cazenave explique que la municipalité a fait le choix de maintenir l'ouverture de toutes les écoles malgré les épisodes de forte chaleur. Il refuse que les familles soient invitées à garder leurs enfants à domicile, estimant que certains élèves sont parfois davantage exposés à la chaleur chez eux que dans les établissements scolaires.

Pour assurer cette continuité du service public, la Ville a identifié près de 80 lieux de repli climatisés ou rafraîchis (musées, bâtiments publics ou équipements partenaires) pouvant accueillir temporairement des classes. Les directeurs et directrices d'école ont ainsi eu la possibilité d'organiser des déplacements vers ces sites lorsque cela était possible. Il cite notamment l'exemple du Conseil régional, qui pouvait accueillir plusieurs classes de l'école Saint-Bruno dans des locaux climatisés.

Il souligne également les efforts réalisés pour équiper les établissements en ventilateurs, et parfois en climatiseurs, tout en reconnaissant que ces dispositifs n'ont pas toujours été suffisants face aux températures exceptionnelles.

Pour les prochaines années, il annonce que la rénovation des écoles intégrera systématiquement cette nouvelle réalité climatique. Au-delà des travaux de rénovation thermique, il souhaite que chaque établissement dispose de plusieurs salles rafraîchies ou climatisées afin de pouvoir continuer à accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Selon lui, la climatisation ne doit plus

constituer un sujet tabou dans les écoles, dès lors qu'elle existe déjà dans les crèches et les EHPAD.

Enfin, il salue l'engagement d'Anne Fahmy, adjointe en charge de l'éducation, qui a coordonné avec les équipes éducatives la recherche de solutions alternatives pour une vingtaine d'établissements. Il précise que certaines écoles ont toutefois choisi de ne pas recourir à ces lieux de repli, malgré les possibilités offertes par la Ville.

Question d'un habitant : « J'habite à l'angle de la rue Duffour-Dubergier et de la rue du Hâ. Depuis les modifications du plan de circulation, et notamment la mise à sens unique de la rue Duffour-Dubergier, il est devenu très difficile d'accéder à nos garages et de circuler dans ce secteur. Une réflexion est-elle prévue pour améliorer cette situation ? »

Thomas Cazenave indique que les évolutions du plan de circulation font l'objet d'un suivi attentif. Il rappelle que la municipalité souhaite rester pragmatique et se dit prêt à réévaluer certains aménagements lorsque leur fonctionnement pose des difficultés concrètes aux habitants. Il invite les riverains à continuer de faire remonter leurs observations afin d'alimenter cette réflexion.

Question d'un habitant : « Nous venons de connaître l'épisode de chaleur le plus intense de l'histoire récente de Bordeaux. Dans ce contexte, je m'interroge sur la politique de végétalisation de la Ville. Les "herbes folles" sont parfois présentées comme un signe de désordre, alors qu'elles témoignent aussi d'un sol vivant. Au moment où la mairie engage un vaste programme de désherbage, pourriez-vous publier un bilan, quartier par quartier, indiquant les espaces végétalisés conservés, les arbres plantés ou abattus, les secteurs désherbés et les projets à venir, afin que les habitants puissent suivre concrètement votre politique d'adaptation au changement climatique ? »

Complément d'un habitant : « Plus largement, face aux fortes chaleurs, ne faudrait-il pas également réfléchir à l'installation de protections solaires, comme des volets extérieurs ou d'autres dispositifs permettant de mieux protéger les bâtiments ? »

Thomas Cazenave estime que l'adaptation de Bordeaux au changement climatique constitue l'un des grands défis de la mandature. Selon lui, la question dépasse largement celle des volets ou des protections solaires et conduit à s'interroger sur l'évolution des règles d'urbanisme, notamment dans le périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il indique avoir déjà engagé des échanges avec les responsables de l'UNESCO afin d'identifier les adaptations qui permettront de préserver le patrimoine bordelais tout en rendant la ville plus résiliente face aux épisodes de chaleur.

Il souligne que cette réflexion concerne aussi bien les logements que les équipements publics. Il cite notamment des immeubles récents, comme ceux de l'îlot Castéja, où les températures restent très élevées la nuit, ainsi que des écoles neuves devenues difficilement utilisables en période de canicule, car elles ont été conçues avant tout pour limiter les consommations énergétiques hivernales, sans suffisamment prendre en compte le confort d'été.

Le maire explique que la Ville étudie plusieurs pistes d'adaptation, comme l'installation de dispositifs d'ombrage dans certaines rues, lorsque la plantation d'arbres n'est pas possible, ou encore une évolution des règles concernant certains équipements, tels que la climatisation, afin de maintenir des conditions de vie acceptables dans les années à venir.

Concernant la végétalisation, Thomas Cazenave affirme partager pleinement l'objectif de poursuivre le verdissement de Bordeaux. Il récusé toutefois l'idée selon laquelle la politique de désherbage serait incompatible avec cette ambition. Selon lui, l'entretien des trottoirs ne remet pas en cause les plantations, les fosses végétalisées ou les opérations de végétalisation des façades, qui continueront d'être développées.

Il estime en revanche qu'un espace public envahi par les herbes spontanées, parfois accompagné de déchets et devenu difficilement praticable, ne constitue pas une réponse pertinente au

changement climatique. Il considère qu'il est possible de concilier une politique ambitieuse de végétalisation avec une exigence élevée de propreté et d'entretien de l'espace public.

Plus largement, Thomas Cazenave défend une approche pragmatique des politiques municipales. Selon lui, les enjeux d'écologie, de qualité de vie, de sécurité, de développement économique et de propreté ne s'opposent pas, mais doivent être pensés ensemble. Il rappelle que la municipalité agit avec un objectif simple : améliorer concrètement le quotidien des Bordelais, qu'il s'agisse de renforcer la sécurité, de remettre en lumière le patrimoine, d'assurer la propreté de la ville ou de poursuivre son adaptation au changement climatique. Il conclut en appelant à dépasser les oppositions idéologiques pour privilégier des solutions concrètes au service du bien-vivre ensemble.

CONCLUSION

Anne Fahmy

Maire-adjointe du quartier Bordeaux-Centre, élue de proximité Pey-Berland/Saint-Pierre/Saint-Paul

Anne Fahmy remercie les habitants pour leur participation. Elle rappelle que la nouvelle organisation de la politique de proximité repose sur 4 secteurs au sein du quartier Bordeaux Centre. Les premiers conseils de proximité se tiendront au cours du dernier trimestre de l'année dans chacun de ces secteurs. Le conseil de quartier, organisé à l'échelle de l'ensemble de Bordeaux Centre, sera quant à lui reconduit une fois par an, en début d'année, afin de présenter le bilan des actions menées et de rendre compte de l'avancement des projets.

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave remercie les habitants pour leur présence et leur participation, malgré les fortes chaleurs. Il les invite à prolonger les échanges autour du moment de convivialité organisé à l'issue de la réunion, afin de permettre aux personnes qui n'ont pas pu prendre la parole de poursuivre les discussions avec les élus.

ANNEXE : SYNTHÈSE DES FICHES DE CONTRIBUTION

Synthèse des 23 répondants		
Les répondants sont dans le quartier depuis...	Le quartier de Bordeaux Centre c'est...	Un lieu préféré
moins de 5 ans (1 répondant)	commerces, restaurants : 4	esplanade Charles de Gaulle
entre 5 à 15 ans (13 répondants)	cœur touristique : 2	Pey Berland
plus de 15 ans (9 répondants)	sale, qui a mal évolué : 4	place Saint-Bruno
	animé	
	trop grand : 2	
	culturel : 1	
	services de proximité : 1	
Pour rester informé des actualités dans mon quartier j'utilise	Choix	Classement
Les réseaux sociaux	9	3 ex aequo
La newsletter quartier	14	1 ex aequo
Le bouche à oreille	9	3 ex aequo
La presse	13	2
Le site de la ville de Bordeaux	14	1 ex aequo
Le site Bordeaux Participation	2	4
Autre (le mazamé)	1	5